P. 252. E

4me année. — N° 212 JOURNAL QUOTIDIEN — Le N°. 10 centimes Jeudi 12 Septembre 1918

PRIX DES ANNONCES :
Annnonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne. fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur
Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

L'AVENIR DE LA NEUTRALITÉ BELGE

Le Traité complémentaire entre l'Allemagne et la Russie

L'AVENIR de la Neutralité belge

La « Gazette de Cologne » du 8 septembre écrit :

Amsterdam, 7 septembre :

Dans les cercles dirigeants des réfugiés Belges circule depuis longtemps un Mémoire sortant, à ce qu'il paraît, de la plume d'une personnalité compétente, qui intervient pour le rétablissement de la Neutralité belge.

L' « Indépendance Belge », paraissant à Londres, donne la copie d'un passage de ce mémoire :

L'auteur déclare que la neutralité n'aurait nullement affaibli la Belgique. C'est avec droit que Lehon, un homme d'Etat des plus compétants de la première période Belge l'aurait défendue avec acharnement.

On devrait également se demander si l'on ne pourrait pas interprêter cette institution un peu plus largement, si par exemple si une convention militaire avec la Hollande paraît exclue, et si l'activité diplomatique Belge ne pourrait pas être un peu plus énergique.

D'ailleurs, la neutralité n'aurait pas empêché la Belgique de mener une politique d'expansion économique et, en 1914, la neutralité aurait donné tout ce que l'on pouvait en attendre.

La Belgique n'aurait maintenant que le choix entre une alliance ou la neutralité. La première lui coûterait chère.

« Rien qu'un contrat, basé sur les devoirs réciproques, pourrait garder le pays contre les prétentions inconvenables du dehors, aussi contre les gaffes des hommes d'Etat Belges.

Un tel contrat serait en même temps une déclaration officielle claire et nette de la décision prise de rester neutre. »

L'auteur tient une telle déclaration pour nécessaire, non pas seulement vis à vis des puissances voisines, mais aussi vis à vis des deux groupes du peuple belge.

Il ne devrait plus avoir après la guerre, de parti anglais, ni français en Belgique. Une neutralité consécutive, observée dans ce sens, serait pour la paix Européenne et pour les Alliés d'aujourd'hui d'une valeur plus importante qu'une situation qui met consécutivement la Belgique à la discrétion des grandes puissances dont le groupement ne sera probablement plus le même dans dix ans, de façon à ce que les puissances auraient de l'intérêt à soutenir les partis qui leur sont dévoués, et de cette manière pourraient de nouveau menacer l'Union du pays.

Dans le cas d'un éventuel conflit futur entre la France et l'Allemagne, la frontière belgo-prussienne ne pourrait aussi peu être considérée comme frontière franco-allemande que la frontière franco-belge ne serait traitée de frontière germano-française.

La France ne pourrait pas exiger que la Belgique aurait à défendre ses frontières du Nord. Celle-ci n'aurait qu'à défendre sa propre indépendance.

Le dit Mémoire formule le vœu que l'Italie et les Etats-Unis, signent le dit contrat comme puissances garantes et traite alors la question de la nouvelle garantie allemande comme suit :

« Nous avions comme tout le monde de l'antipathie contre un tel renouvellement. Mais si nous nous laissions guider par de tels sentiments, nous élèverions entre nous et l'Allemagne un mur de séparation, qui nous éloignerait de toutes relations avec ce peuple.

N'oubliez pas qu'une fois la guerre terminée, l'Allemagne sera notre partenaire pour la signature d'une foule de contrats ; à commencer par le contrat de la paix ; de manière à ce que ces contrats soient rédigés de manière que nous puissions nous fier à la loyauté de l'Allemagne.

Pour réaliser cela, l'auteur considère qu'il est nécessaire que l'Allemagne fasse une déclaration officielle par laquelle elle reconnait la bonne foi de la Belgique, et sa véritable neutralité

L'Allemagne ne serait pas défavorable de faire une telle déclaration, si elle pouvait espérer dans la suite gagner la Neutralité belge pour l'avenir et de cette manière détourner de la France et de l'Angleterre la politique de ce pays.

Comme on n'est nullement certain de l'anéantissement de l'Allemagne, il est hors de doute qu'il s'agit de se renseigner jusqu'à quel point la Belgique peut faire des concessions à l'Allemagne sans que cela lui porte un préjudice quelconque. »

Les croyants de ces idées développées, écrit la « Gazette de Cologne », forment la minorité des politiciens résidant à l'étranger.

Il n'a donc pas été difficile au dit journal qui du reste, par ses manières de faire ne paraît pas lui-même partager ces idées, d'émettre une série de motifs qui vont à l'encontre des propositions raisonnables, qui pourraient régir les futures relations entre la Belgique et l'Allemagne.

NÉGOCIATIONS DE PAIX

Kief, 9 septembre :

D'après la « Kiefskaja Mysl », le ministre du commerce et de l'industrie a déclaré aux journalistes que les négociations avec les Puissances Centrales ne concernent pas un traité de commerce définitif, mais ont simplement pour but de réglementer pour une nouvelle période d'un an l'échange de marchandises entre les pays intéressés. Des négociations se poursuivent aussi pour la conclusion avec la Russie d'un accord commercial d'une durée d'un an. La question d'une entente douanière n'a pas encore été envisagée.

LE TRAITÉ COMPLÉMENTAIRE entre l'Allemagne et la Russie

Berlin, 6 septembre (télégr.).

Les articles les plus importants du traité complémentaire entre l'Allemagne et la Russie, qui a été ratifié aujourd'hui et qui est entré en vigueur, sont les suivants :

A tous les fronts où des troupes allemandes et russes se font face, pour autant que cela n'a pas encore été fait, des commissions russo-allemandes seront établies en vue de la fixation des lignes de démarcation. De part et d'autre, les commandants des troupes s'entendront au sujet des détails.

Les lignes de démarcation seront établies de telle façon qu'entre les fronts des deux pays il existe des zones neutres où les soldats des deux parties, à l'exception des parlementaires, ne peuvent pas entrer.

Pour autant qu'il n'existe pas encore des relations réglées entre les deux fronts, les commissions de démarcation se chargeront d'en créer.

Après la fixation de la frontière Est de l'Esthonie et de la Livonie, l'Allemagne évacuera aussitôt le territoire qu'elle occupe à l'Est de cette frontière.

L'Allemagne évacuera aussi, et avant la conclusion de la paix générale, le territoire qu'elle occupe à l Est de la Beresina, à mesure que la Russie opérera les versements en argent comptant auxquels elle s'oblige dès ce jour suivant l'article 2 de l'accord financier russo-allemand.

A moins de disposition contraire fixée dans le traité de paix ou dans le traité complémentaire, l'Allemagne ne s'immiscera d'aucune façon dans les relations entre le gouvernement russe et ses parties de territoires, par conséquent ne provoquera et ne protégera pas la formation d'Etats autonomes dans ces territoires.

Pour défendre sa neutralité, la Russie emploiera tous les moyens à son pouvoir afin d'éloigner les forces militaires de l'Entente des régions situées au Nord de la Russie.

L'Allemagne garantit que pendant ces opérations la Finlande ne fera point d'attaques contre le territoire russe, particulièrement contre St-Pétersbourg.

Après l'évacuation des régions du Nord de la Russie par les forces de l'Entente, la navigation côtière locale russe à l'intérieur de la frontière située à 3 lieues de la côte Nord de la Russie et la pêche à voiles à l'intérieur d'une bande de 30 lieues le long de cette côte ne tomberont pas sous l'influence de zone barrée.

Afin de faciliter les relations commerciales russes à travers l'Esthonie, la Livonie, la Courlande et la Lithuanie, l'accord suivant a été conclu :

Dans l'Esthonie, la Livonie, la Courlande et la Lithuanie, le transit de marchandises de et vers la Russie sera complètement libre sur les routes douanières, et les marchandises de transit ne seront soumises à aucune redevance de transit, ni à aucun impôt général de transport.

La Russie obtiendra près de Reval, de Riga et de Windau des zones de port libre où pourront se faire sans rencontrer d'obstacles l'emmagasinement et le réamballage des marchandises venant de la Russie ou qui lui sont destinées, ainsi que l'administration des affaires entrantes et sortantes soumises à la douane russe et exercée par des fonctionnaires russes.

L'Allemagne évacuera, sous réserve des décisions de l'article 12, les régions russes de la mer Noire situées en dehors du Caucase et ce après la ratification du traité de paix à conclure entre la Russie et l'Ukraine.

Les parties de la région occupée qui ne sont pas comprises parmi les territoires dont il était question au 3e Congrès ukrainien, le 7 novembre 1917, seront évacuées par les forces allemandes au plus tard lors de la conclusion de la paix générale, et pour autant que jusque là la paix entre la Russie et l'Ukraine n'aura pas été conclue.

L'évacuation de la ligne de chemin de fer Rostow-Woronesch et de la région occupée située à l'Est de ce chemin de fer de même que de la bande formant frontière à l'Ouest, y compris la ville de Rostow, aura lieu dès que la Russie en fera la demande.

Jusqu'à l'évacuation, l'Allemagne tolèrera sur la partie de la voie ferrée située dans le territoire occupé le transport de blé et d'autres marchandises destinés à la Russie sous la surveillance de fonctionnaires russes; il en est de même pour toute la durée de l'occupation des voies ferrées Taganrog-Rostow et Taganrog-Kursk, situées dans le territoire occupé.

Aussi longtemps que les troupes allemandes occupent le bassin du Don, la Russie reçoit comme quantité de charbon y exploité un nombre de tonnes qui dépasse trois fois celui qu'elle laisse à l'Allemagne dans la région du Baku en fait d'huile brute ou de produits d'huile brute, et un nombre de tonnes dépassant quatre fois celui des livraisons en benzine.

Pour autant que la production du charbon dans le bassin du Don ne suffit pas ou doit être employée à d'autres buts, elle sera complétée par des charbons allemands.

La Russie se déclare d'accord que l'Allemagne reconnaisse la Géorgie comme un Etat indépendant.

L'Allemagne n'accordera de protection à aucune troisième puissance lors d'éventuelles opérations militaires dans le Caucase, en dehors de la Géorgie et des circonscriptions fixées par l'article 4, alinéa 3 du traité du paix;

Elle fera aussi en sorte que dans le Caucase des forces militaires d'aucune troisième puissance ne dépassent la ligne ci-dessous indiquée : la Kura, depuis l'embouchure jusqu'à la localité de Petropawlowskoje; d'ici jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Schemacha à la localité d'Agrioba; ensuite en ligne droite jusqu'au point de rencontre des frontières des arrondissements de Baku, Schemacha et Kura, puis la frontière Nord de l'arrondissement de Baku jusqu'à la mer.

La Russie favorisera dans la région de Baku la production de l'huile brute et des produits d'huile brute et laissera à l'Allemagne le quart, qui ne pourra pas être inférieur à un nombre de tonnes encore à fixer, des quantités produites.

Pour autant que les quantités produites dans la région de Baku ne suffisent pas pour livrer ce nombre de tonnes, ou reçoivent une autre destination, elles devront être compensées par des quantités produites ailleurs.

Le prix d'achat est calculé sur le prix des quantités de charbons à laisser à la disposition de la Russie, conformément à l'article 12, alinéa 3, et pour le reste, sur les montants en nature que la Russie fournira à l'Allemagne conformément à l'accord financier russo-allemand de ce jour.

L'Allemagne reconnaît le droit de propriété de la Russie sur les navires de guerre confisqués par les forces militaires allemandes après la ratification du traité de paix, sous réserve de la discussion de la Russie avec l'Ukraine et la Finlande au sujet des biens publics de l'ancien empire russe.

Les navires de guerre confisqués resteront jusqu'à la conclusion de la paix générale sous la surveillance allemande.

L'Allemagne reconnaît à la Russie le droit à une indemnité pour les provisions russes que les forces militaires allemandes ont confisquées après la conclusion de la paix en-dehors de l'Ukraine et de la Finlande.

Cette indemnité entrera en ligne de compte lors de la discussion des obligations financières de l'Allemagne et de la Russie, résultant du traité complémentaire du traité de paix.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 11 septembre.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

En repoussant des attaques partielles anglaises au Sud d'Ypres et au Nord du canal de La Bassée, nous avons fait des prisonniers.

Au Sud de la route Péronne-Cambrai, des nouvelles charges britanniques ont amené de violents combats au Sud de Gouzeaucourt et près d'Epehy.

En plusieurs endroits, l'adversaire a abordé nos lignes les plus avancées. Une contre-poussée l'a refoulé. 3,000 prisonniers sont restés entre nos mains.

Des attaques locales déclanchées d'une manière surprenante de part et d'autre de la route Ham-St-Quentin après une préparation d'artillerie ont été étouffées.

Combats de détail au Nord de l'Ailette.

Entre l'Ailette et l'Aisne, le feu d'artillerie a repris une grande intensité dans l'après-midi.

Au soir, l'ennemi s'est lancé à des attaques puissantes.

Ses tentatives se sont écroulées devant nos lignes.

* * *

Berlin, 10 septembre. — Officiel.

Dans la zone barrée de la Méditerranée, nos sous-marins ont coulé 17.000 tonnes brut de tonnage marchand, dont le vapeur anglais « Marie-Suzanne » (3,106 tonnes brut), chargé de munitions, qui naviguait dans la mer Egée; le vapeur de transport de troupes français « Pampa » (4,716 tonnes brut), allant de Marseille vers la mer Egée, et le paquebot français « Balkan » (1,709 tonnes brut), qui se rendait au Portugal et avec lequel les journaux ennemis disent que 500 soldats ont péri.

Un de nos sous-marins a pénétré dans le port de Stavros (dans la mer Egée), protégé par un barrage a réussi à lancer une torpille sur un croiseur anglais de la classe « Juno » (5.700 tonnes brut) et à sortir indemne du port.

* * *

Vienne, 10 septembre. — Officiel de ce midi :

Sur le front en Italie, les opérations de reconnaissance sont devenues plus actives sur un grand nombre de points.

* * *

Sofia, 7 septembre. — Officiel.

Sur le front en Macédoine, violente canonnade réciproque des deux côtés du lac d'Ochrida, au Nord de Bitolia et sur quelques points de la boucle de la Czerna.

Près du Drobopolje, nos lance-mines ont mis le feu à un dépôt de munitions ennemi.

Au Sud de Gevgeli, le feu de l'artillerie ennemie, qui ne sévissait depuis quelques jours qu'avec une violence variable et avait même été interrompu à certain moment, s'est transformé la nuit dernière en un feu roulant sous la protection duquel des détachements anglais ont attaqué notre position près du village de Chovo et se sont avancés près de nos tranchées.

Ils ont été repoussés soit par notre feu, soit par corps à corps, et ont subi de fortes pertes. A l'Est du Vardar, la canonnade réciproque est devenue très violente par intermittence. Des détachements de reconnaissance anglais ont tenté d'approcher de nos postes près du village de Metchoukowo, mais ont été dispersés par notre feu.

* * *

Sofia, 8 septembre. — Officiel.

Sur le front en Macédoine, dans la boucle de la Czerna, au Sud de Gradesnitza, canonnade réciproque assez violente à certains moments.

Au Sud de Hima, violent bombardement ennemi. Nos batteries ont incendié un vaste dépôt de munitions ennemi près de Mojadag.

A l'Est du Vardar, des détachements de reconnaissance ont tenté à plusieurs reprises d'approcher de nos postes près de Maschukowo; ils ont été dispersés par notre feu.

* * *

Constantinople, 8 septembre. — Officiel.

Sur le front en Palestine, à l'Ouest de la route de Jérusalem à Nablus, nos troupes ont repoussé d'importants détachements de reconnaissance.

Une colonne de cavalerie qui se dirigeait vers la tête de pont du Jourdain a été efficacement bombardée par notre artillerie.

Ces derniers jours encore l'ennemi a subi une série d'échecs sensibles.

Au Nord-Ouest de Kalat et Kesa, nous avons repoussé des bandes de rebelles qui se sont enfuis en débandade et nous sommes entrés à Jafile, où nos troupes ont été cordialement reçues par le cheik et la population.

Un détachement de reconnaissance envoyé de Maan vers le Nord a repoussé des troupes après un combat acharné; nous avons fait prisonniers un officier et 20 soldats et avons pris quelques mitrailleuses.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 10 septembre (3 h.).

A l'Est du canal de Crozat, nous avons pris Libercourt et progressé dans la direction d'Hinacourt et Essigny-le-Grand.

Au Sud de l'Ailette, nous avons rejeté deux contre-attaques dans la région de Nanteuil-la-Fosse.

Des coups de main allemands ont été repoussés en Argonne et dans les Vosges.

* * *

Paris, 10 septembre (11 h.).

Entre la Somme et l'Oise, nos troupes ont élargi leurs progrès malgré la vive résistance des Allemands, elles ont dépassé Hinacourt et repoussé une contre attaque débouchant d'Essigny-le-Grand.

Des combats se sont déroulés le long de la route de La Fère à Saint-Quentin.

Nous occupons le village de Travecy.

Au Sud de l'Oise, nous avons rejeté plusieurs contre-attaques dans la région de Laffaux.

Dans les Vosges deux coups de main allemands ont échoué.

* * *

Londres, 9 septembre. — Officiel.

Nous avons repoussé la nuit l'ennemi qui tentait des coups de main au Nord d'Arleux-en-Gohelle.

Par ailleurs, rien de spécial à signaler, sauf la canonnade réciproque sur divers points, notamment près de la route d'Arras à Cambrai et dans les secteurs du canal de La Bassée et d'Ypres.

Ce matin, des détachements avancés anglais et néo-zélandais se sont emparés des positions allemandes sur le plateau entre Puzières et le bois d'Havrincourt.

Après un combat acharné, au cours duquel nous avons repoussé une contre-attaque de l'ennemi en lui infligeant des pertes, nos troupes ont atteint leurs anciennes lignes sur la crête dominant Gouzeaucourt; en outre, elles ont occupé le bois de Gouzeaucourt.

A l'aile gauche du front d'attaque, nos troupes ont avancé leurs lignes et se sont installées dans les positions à l'Est du bois d'Havrincourt. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Sur le reste du front, on s'est battu dans divers secteurs.

Nous avons repoussé des attaques dirigées contre nos postes installés récemment à l'Ouest de la Bassée.

Il a encore plu à torrent la nuit dernière et aujourd'hui. Le vent souffle en tempête.

* * *

Rome, 9 septembre. — Officiel.

Les opérations ont été limitées hier sur tout le front.

Au Nord de la Chiese, une de nos patrouilles a mis un poste autrichien en fuite.

Entre le lac de Garde et la vallée de la Lagarina, violent feu roulant réciproque.

Dans la Vallarsa, près du monte Corno, notre artillerie et nos détachements d'assaut ont fait échouer un coup de main tenté par l'ennemi et lui ont infligé des pertes.

Au Nord-Ouest du Grappa, nous avons dispersé à coups de fusil plusieurs détachements de reconnaissance ennemis.

DÉPÊCHES DIVERSES

Rome, 9 septembre. — Le général Diaz a passé quelques jours sur le front à l'Ouest. Il y a conféré avec MM. Poincaré, Clémenceau et Pichon, et s'est longuement entretenu avec le général Foch.

Il a inspecté les troupes italiennes qui combattent sur le front en France.

Paris, 9 septembre. — Le « Matin » annonce que le gouvernement a donné ordre aux préfets d'interner tous les sujets russes âgés de 18 à 46 ans.

Paris, 9 septembre. — D'après le « Figaro », le capitaine Bouchardon, chargé de l'instruction de l'affaire Caillaux, a déclaré que l'état de santé du prévenu n'est pas assez grave pour justifier ne fût-ce qu'une interruption passagère de sa détention à la Santé.

Les médecins seraient toutefois autorisés à soigner M. Caillaux à la prison même.

Genève, 10 septembre. — On mande de Madrdi que les négociations entre l'Espagne et l'Allemagne se termineront à bref délai.

M. Maura et M. Dato ont déclaré que le Conseil des ministres fera connaître le 21 septembre la solution qui donnera satisfaction à tous.

Paris, 9 septembre. — On mande de Madrid au « Journal » :

— Le Conseil des ministres se réunira les 11 et 12 septembre.

Au cours de la première séance, il discutera des questions d'ordre international, ainsi que le budget.

Les Cortès se réuniront au début d'octobre. »

Berne, 9 septembre. — Deux mille Espagnols, occupés au chargement du charbon, se sont mis en grève à Gibraltar.

Leur travail est fait par des ouvriers maures.

La Haye, 9 septembre. — Le nouveau Cabinet a été constitué aujourd'hui. Il est composé comme suit: présidence et intérieur, M. Ruys de Beerenbrouck; affaires étrangères, M. van Kainebeek, bourgmestre de La Haye; finances, M. Vries, échevin de la ville d'Amsterdam; guerre et provisoirement marine, M. Alting Geusau, directeur général des postes et télégraphes; waterstaat, M. König, ingénieur; travaux publics, agriculture et industrie, M. van Ysselstein; justice, M. Heemskerç; colonies, M. Idenburg.

Les nouveaux ministres prêteront serment aujourd'hui entre les mains de la Reine.

Berlin, 9 septembre. — M. von Hintze, secrétaire d'Etat, part aujourd'hui pour le grand quartier général, où il passera quelques jours.

Berlin, 9 septembre. — De la « Gazette de Voss » :

— Il est probable que la Commission des partis de la majorité du Reichstag se réunira à la fin de la semaine pour délibérer sur la situation.

La Commission principale du Reichstag se réunira dans les premiers jours d'octobre : à ce moment, la situation se sera sans doute éclaircie. »

Cologne, 10 septembre. — Le correspondant à Berlin de la « Gazette de Cologne » dément de source autorisée l'information disant que les délégués austro-allemands auraient envisagé à Salzbourg une période provisoire de cinq années de liberté douanière absolue entre les deux pays.

Vienne, 9 septembre. — Les journaux annoncent que le baron von Spitzmüller, ancien ministre, a été nommé ministre des finances austro-hongrois.

Vienne, 9 septembre. — M. Castray-Casaleiz, ambassadeur d'Espagne, est arrivé avant-hier à Vienne.

Sofia, 9 septembre. — Le roi Louis de Bavière est arrivé samedi à Sofia.

La Haye, 9 septembre. — On mande de Sydney que le mouvement pacifiste gagne de plus en plus de terrain parmi les ouvriers australiens.

Ils se prononcent en ce moment sur l'attitude qu'ils adopteront vis-à-vis de la loi de recrutement.

On estime généralement qu'ils ne s'y soumettront que si l'Angleterre entame immédiatement des négociations en vue d'une paix sans annexion. Leur attitude provoque les récriminations de la Presse, qui excite à la guerre.

Quant au gouvernement, il menace de rayer de la liste des électeurs tous les chefs ouvriers qui prennent part à la propagande pacifiste, et il déclare que la situation sur le front est telle que l'attitude des ouvriers est inexplicable et injustifiée.

Berlin, 10 septembre. — De la «Gazette de Voss» :

— Les journaux américains annoncent que les sous-marins allemands entravent sans cesse le cabotage sur les côtes américaines Nord-Est de l'Atlantique.

Rome, 9 septembre. — Le Conseil des ministres a tenu samedi et dimanche des séances plénières extraordinairement longues.

La première a duré quatre heures et a été prolongée, contrairement à l'habitude, jusqu'après l'heure de midi.

La censure a empêché toute discussion dans les journaux au sujet des délibérations.

Une note officieuse en a simplement fait ressortir l'importance. D'après la « Tribuna », le Conseil des ministres a fixé au 24 ou 25 septembre la date de la réouverture des Chambres.

Milan, 9 septembre. — On mande de Rome au « Secolo » :

— Depuis trois jours, tous les sujets russes résidant en Italie sont considérés comme nationaux ennemis. »

EN RUSSIE.

Lausanne, 9 septembre. — Le Bureau oukranien en Suisse dément la nouvelle de révoltes qui auraient éclaté en Oukraine, plus spécialement à Tchernigoff.

An contraire, la vie en Oukraine suit partout son cours normal et la population vaque en toute tranquillité à ses occupations.

Kief, 9 septembre. — De la « Kiewskaja Mysl » :

— Depuis que le trafic germano-oukrainien a été repris, l'Oukraine a importé en Allemagne jusqu'au 17 août inclus, 2,181 wagons de céréales, 4,429 wagons de vivres et 905 wagons de matières premières diverses. »

Un appel russe au monde civilisé.

Le gouvernement des Soviets adresse l'appel suivant « au monde civilisé » :

— Des crimes d'une brutalité inouïes sont perpétrés dans notre pays.

Les bourgeoisies anglaise et française, qui se targuent de leurs sentiments pacifistes et démocratiques, se sont imposé la tâche de restaurer le régime monarchique en Russie.

Les agents du capitalisme anglais et français, et parmi eux des représentants officiels du gouvernement français et anglais, ont fondé une alliance étroite avec des généraux tsaristes, avec des officiers appartenant au groupe des Cent-Noirs, avec le parti des Cadets ennemis du peuple, avec les socialistes révolutionnaires de droite traîtres à leur parti et enfin avec les minimalistes.

Il ne suffisait pas aux capitalistes anglo-français de soudoyer des bandes tchèques-slovaques pour piller nos récoltes, ravager nos villes et tuer nos frères ; il ne leur suffisait pas de détruire Arkhangel et Onega par le feu de leur artillerie : ils ont, même par la main de meurtriers stipendiés, organisé une série d'attentats terroristes sur des représentants du gouvernement ouvrier.

Nos villes sont envahies par des espions anglo-français ; des sacs d'or franco-anglais servent à soudoyer des canailles de tout acabit.

Les véritables assassins de Wolodarsky et d'Ouritzki les excitateurs des attentats meurtriers contre Lénine et contre Sinowief sont les Anglais et les Français.

Nous avons des indications exactes et irréfutables de ce que les représentants diplomatiques officiels de l'Angleterre ont préparé la destruction des ponts du chemin de fer près d'Iwemki et près de Tscherguwez pour nous co per toute arrivée de vivres en supprimant les communications avec Perm et Wiatka. Ils ont préparé les voies pour détruire par la dynamite un grand nombre de nos usines et de nos fabriques, ainsi que pour provoquer des déraillements de chemin de fer. Une série d'attentats ont déjà été perpétrés par eux. Bref, ils ont mis tout en œuvre pour soutenir de toutes leurs forces les Tchèques-Slovaques, pour rendre les terres aux grands propriétaires fonciers, pour replonger le prolétariat dans un nouvel état d'esclavage et nous forcer à déchaîner une nouvelle guerre contre leurs concurrents allemands.

Les meurtriers anglais considèrent déjà en pensée la Russie comme étant une colonie anglaise. Leur intention est de nous traiter comme ils ont traité la Chine dans les dernières années du siècle dernier. Les brigands de l'impérialisme européen, ces vils étrangleurs de la liberté, ne reculent devant aucune besogne. Ils ont assassiné le compagnon Ouritzki parce qu'il avait découvert et qu'il tenait en mains les fils de la conspiration anglaise à Pétrograd; mais heureusement les agents anglais ne sont pas parvenus à faire disparaître avec lui les traces de leurs forfaits.

Le 31 août, à 6 heures du soir, notre Commission instituée pour la répression de la contre-révolution

a découvert un des groupes principaux des conspirateurs anglais dans les bâtiments du consulat anglais à Pétrograd.

Au cours d'une réunion des conspirateurs dans les bâtiments du consulat, cinq contre-révolutionnaires russes ont été arrêtés, dont le jeune prince Schachowsky, et vingt-cinq agents anglais.

On y a saisi un dépôt d'armes et une nombreuse correspondance qui a été découverte par nous et dont la publication sera accablante pour les conspirateurs anglais.

Lorsque les délégués de notre Commission pour la répression de la contre-révolution ont fait irruption dans les bureaux du consulat, les conspirateurs anglais, ayant à leur tête le capitaine Cromie, ont ouvert le feu sur nous, tuant le compagnon Jañson et blessant grièvement les compagnons Scheickmann et Wornowski.

Ce dernier est à la mort.

Il est établi par des témoignages de prisonniers qu'en sus des crimes mentionnés plus haut les agents anglais préparaient la destruction du pont le plus important sur la Néva, qui relie la ligne Nicolas avec la Finlande.

En outre, l'arrestation du Soviet des commissaires du peuple faisait partie de leurs projets.

Le monde entier sait que nous n'avons pas provoqué la guerre avec l'Angleterre et la France et que nous ne la voulons pas encore maintenant. Nous voulons la paix dans le socialisme. Nous voulons que les ouvriers et les paysans russes aient le droit de régler leur vie comme ils l'entendent. Jamais nous n'aurions entravé la liberté d'un seul citoyen anglais ou français ; jamais nous n'aurions perquisitionné dans les bâtiments de l'ambassade.

Mais il n'a pas été possible de conserver plus longtemps le silence, de supporter davantage les iniquités quand l'ambassade s'est trouvée métamorphosée en caverne de conspirateurs et d'assassins, quand des personnages officiels jouissant de l'hospitalité sur notre territoire veulent enserrer la Russie dans un réseau d'intrigues sanglantes, provoquant des crimes brutaux contre notre pays.

Nous savons que la Presse vénale en Angleterre et en France se refusera à faire connaître la vérité sur les événements de Pétrograd.

Le peuple français et le peuple anglais seront trompés une fois de plus.

Mais la vérité triomphera.

Le monde civilisé tout entier saura de quels crimes ténébreux les agents du capitalisme anglo-français ont souillé leur conscience.

Le président du Soviet des commissaires du peuple, G. Sinowief; le président de la Commission extraordinaire, Tcherinski; le commissaire pour la guerre, B. Pofern; le commissaire pour l'instruction du peuple, A. Lunatcharsky.

***

Berlin, 9 septembre. — De l'Agence télégraphique de Pétrograd :

— Après la découverte des manœuvres des diplomates anglais et français, le gouvernement de la République bolcheviste a été forcé d'en faire arrêter plusieurs, mais il est disposé à les relâcher aux conditions suivantes : le représentant diplomatique Litvinof et ses collaborateurs recevront un sauf-conduit, leurs bagages ne seront pas soumis à la visite et toutes difficultés ultérieures leur seront évitées.

Ces conditions, ainsi que le passage libre d'Angleterre en Scandinavie, et à travers la Suède, devront être garanties par la Hollande, la Suède et la Norwège.

Si l'accord se fait sur ces conditions, Litvinof en sera informé télégraphiquement et au reçu de sa réponse nous annonçant son départ, M. Lockhardt et sa suite seront autorisés à quitter le territoire russe et l'ambassade anglaise pourra être occupée par le représentant diplomatique de la Hollande.

Pour les autres questions, les accords intervenus précédemment restent en vigueur.

Ces déclarations sont signées par M. Chichérine, commissaire pour les affaires extérieures.

Berlin, 9 septembre. — Du « Berliner Lokal Anzeiger » :

— Il résulte des informations officielles de source allemande au sujet des prétendues exécutions en masse en Russie que les bruits répandus par l'Entente sont fortement exagérés. Il est vrai qu'une révolte à Pétrograd a coûté la vie à 500 personnes; mais, pour le reste, les nombreux attentats organisés récemment avec le concours de l'Entente n'ont eu pour conséquence que 20 exécutions.

D'autre part, les bolchevistes n'ont pas l'intention de s'opposer au départ des sujets étrangers. Il est même question d'autoriser les coupables — délégués des Slovaques — de quitter le pays.

Les bruits d'exécutions en masse sont répandus par l'Entente uniquement dans le but de renverser les maximalistes et d'avoir le prétexte pour se mêler des affaires intérieures de la Russie.

La « Nordkommune » annonce qu'un détachement de 500 Anglais et Français a été battu à plate couture près de Tagry par les Russes, qui leur ont pris 8 mitrailleuses, 50 voitures et des munitions.

Le même journal annonce qu'un camp de concentration a été établi à Nijni-Novgorod où pourront être internées 5,000 personnes qui serviront de gage en cas d'une révolte de la Garde-Blanche.

Le même journal annonce encore que les Anglais ont décrété la mobilisation forcée des hommes âgés de 18 à 40 ans dans le district de Mourmane.

Petites Chroniques

Lettre à un soldat

Mon cher Léon,

Quatre longues années ont passé depuis le terrible mois d'août 1914.

Chacune d'elles, en s'écoulant parmi le fracas des batailles et les souffrances des peuples, a fortifié de plus en plus la conviction générale que la seule force des armes ne pourra mettre fin à l'horrible boucherie qui décime l'Europe.

Et je suis persuadé que toi-même, après avoir cent fois vu la mort de près dans les bourbiers et les marécages de l'Yser, tu as fini par te dire, en songeant à ton vieux papa que tu ne reverras plus et qui, las d'attendre, s'en est allé sous le poids des ans et des épreuves morales :

— Quand donc des voix s'élèveront-elles pour entamer des pourparlers de paix? Quand donc sonnera l'heure de la réconciliation générale ? Assez d'offensives ! Le sang de l'humanité coule à flots ! Le règne de la folie n'a déjà que trop duré !...

Hélas ! mon cher Léon, j'ai bien peur que ton appel ne soit couvert longtemps encore par le tonnerre infernal des canons et le crépitement des mitrailleuses.

Les pacifistes les plus autorisés, le chef de l'Eglise catholique et, chose paradoxale, les belligérants eux-mêmes arguant de leurs dispositions pacifiques, ont été jusqu'ici impuissants à enrayer le mal : au contraire, de nouvelles déclarations de guerre ont précipité dans la fournaise de nouveaux participants. Tels les moutons de Panurge, d'autres peuples suivent les premiers dans une mêlée générale qui se transforme en une mer de sang et de larmes.

Tu as entendu dire, là-bas, dans les tranchées, que des parlementaires belges se sont réunis au Hâvre et qu'ils se sont entretenus du sort, en vérité peu digne d'envie, de notre pays. Après quelques délibérations assez platoniques sur l'avenir qui nous est réservé et sur l'œuvre de reconstitution qui doit nous relever du désastre, ces messieurs ont célébré en chœur *l'admirable résistance* et *le splendide état d'esprit* de notre peuple.

Ceci mérite quelques explications.

Oui, nous aurons résisté longtemps, courageusement : mais à quel prix !

Notre malheureux pays, privé d'une quantité de denrées et de produits nécessaires à sa consommation, en est réduit à compter à peu près sur ses propres ressources. Et Dieu sait si elles sont maigres !

Malgré les récriminations les plus amères et les plaintes les plus véhémentes, malgré les appels à la solidarité et à l'altruisme, le peu dont nous disposons est encore la proie de l'accaparement et de la spéculation.

Le problème de l'alimentation du peuple se complique de jour en jour davantage. Des mères et des épouses de soldats attendent des heures entières debout aux portes des magasins de ravitaillement qui délivrent quelques grammes de farine de maïs ou un morceau de lard salé à moitié rancé.

Comme le suggérait il y a quelque temps un journal de Bruxelles, l'on devrait faire procéder, par les médecins et les délégués bourgeois et ouvriers, à une enquête sérieuse et approfondie au sujet des ravages dans les classes moyennes et inférieures de la population belge.

Par le même moyen, l'opinion publique pourrait arriver à faire connaître à l'étranger la réalité de nos aspirations et surtout l'état de dépression morale et physique qui se manifeste parmi nous.

Nos braves représentants du Havre parlent de notre *splendide état d'esprit* comme les aveugles apprécient les couleurs. Ayant toujours jusqu'ici bien mangé et bien bu, ils prétendent que tout le monde est content.

Je dois te dire qu'au point de vue *état moral* il faut en rabattre quelque peu.

A part les gros fermiers, les brasseurs d'affaires et les « débrouillards » casés dans les fromages de l'alimentation, tout le monde ici demande la paix.

Nous ne sommes plus ce pays au cœur léger qui, d'une âme héroïque et fervente, se jette bravement au devant du danger.

Nous ne sommes plus cette nation qui, n'ayant qu'à vivre heureuse, décide subitement, délibérément, de donner à l'univers un sublime exemple de bravoure et de sacrifice.

Nous n'avons plus le froment qui nourrit le corps, ni les belles illusions qui élèvent l'âme à sa plus haute puissance.

Quatre années de guerre nous ont plongé dans un état de délabrement, de lassitude, de fatalisme même, qui nous fait aspirer à nous réfugier dans l'infini de la mort et de l'oubli.

Enfin, mon cher Léon, nous avons l'amère impression d'être abandonnés par ceux là même qui semblaient s'être donné pour mission de nous sauver du naufrage.

L'indépendance de la Belgique, pour laquelle tu te bats, est subordonnée à la restitution des colonies allemandes; le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes est reconnu par toutes les nations belligérantes; le monde entier se déclare partisan de la paix... Alors, pourquoi nous laisse-t on souffrir?... Pourquoi te retient-on à l'Yser ?...

Je m'arrête, mon cher Léon; nous avons beau nous débattre dans notre petit champ clos, il ne nous reste qu'à espérer comme nous l'avons fait jusqu'aujourd'hui et à attendre qu'un bon Samaritain, apparaissant au détour de notre douloureux calvaire, vienne panser nos blessures et nous réconforter.

Ton dévoué,
GEORGES.

Pour copie conforme :
CHONCHOTIÉ.

Chronique Carolorégienne

Exposition horticole à Châtelet.

Les 21 et 22 courant, le Cercle horticole « Le Chrysanthème » organise une exposition dans les locaux du « Café du Globe », place du Perron.

Outre l'exposition horticole, le public pourra admirer des œuvres des peintres de Châtelet et de Chatelineau, ainsi qu'une exposition de jouets belges et des travaux des armuriers liégeois.

Un nouveau théâtre.

L'ouverture du nouveau théâtre des Folies-Bergères, à Chatelet, est reportée au 28 courant. Au programme « La Veuve Joyeuse ».

Pour faire bonne encre.

Sur la couverture d'un registre datant de l'année 1650, on peut lire cette recette : « *Pour faire bonne encre :* Six onces de gomme arabicq, six onces de galle, une once de scorie de grenade, un quartron de vitrioul verd. Le tout estampé et mis en un pot avec trois pintes d'eau de pluie vielle, et une pinte de vinaigre et puis le mettre au soleil. »

Il est de fait que l'encre du greffier Deyck, qui donna cette recette en 1650, est encore d'un beau noir, quoique vieille de plus de 2 1/2 siècles. L'écriture peut impunément supporter l'humidité, les caractères sont ineffaçables. J'ai mouillé une page du registre et, en dépit d'un frottement prolongé, les lettres sont restées nettes.

C'est une expérience à tenter.

NÉCROLOGIE

M. Louis Renier, son épouse, Odile Vincent, et leur fille Hélène ; M. Jacques Grogniet, son épouse, Hélène Renier, et leur fils Auguste, nous prient d'annoncer la mort de leur mère, belle-mère et aïeule,

Mme Sophie TALMASSE
Veuve de M. Alexis REGNIER

née à Vezin le 12 janvier 1851, décédée à Jambes le 10 septembre 1918.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière de Jambes, auront lieu vendredi 13 courant, à 10 h. Réunion à la maison mortuaire, rue de Dave, 43, Jambes

Chronique Locale et Provinciale

Avis à la Population namuroise

Dans l'intérêt de la population namuroise, je crois utile de porter à sa connaissance une lettre qui vient de m'être adressée par la Commandanture impériale et dont voici la traduction littérale :

« Il a été rapporté à plusieurs reprises à la Commandanture que, sur les trottoirs, la population civile ne cède le pas, ni aux officiers, ni aux personnes militaires en général.

La Commandanture vous fait remarquer qu'à l'avenir les coupables seront punis. »

Namur, le 10 septembre 1918.

Le Bourgmestre,
A. PROCÈS.

—«o»—

Ville de Namur. — Magasins Communaux

Les bons pour la ration mensuelle de soude accordée aux lessiveuses et aux établissements, seront délivrés au Secrétariat de la Commission d'approvisionnement, 10, rue Emile Cuvelier, le jeudi 12 et le vendredi 13 courant.

La marchandise devra être retirée à notre dépôt de la rue Dewez, n° 23, endéans les deux jours ci-dessus.

Se munir de récipients.

Namur, le 11 septembre 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement.

***

Avis important

A Messieurs les Bourgmestres de l'arrondissement de Namur.

Les quantités de sucre, marmelades, etc. sont à la disposition des communes de l'arrondissement de Namur depuis le 5 courant.

Il est rappelé qu'elles doivent être enlevées au plus tard pour le 20 septembre. Passé cette date, les arriérés ne seront pas servis.

Namur, le 11 juillet 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement.

—«o»—

Ecole industrielle de Namur

Année scolaire 1917-1918. — Résultats des examens

Ont obtenu le diplôme de capacité :

A. — Section de mécanique

Avec grande distinction : Chainiaux Raymond, Dache Maurice, Toisoul Joseph; avec distinction : Willame Joseph.

B. — Section de constructions civiles

Avec grande distinction : Bodart Albert, Casimir Fernand.

Ont obtenu le certificat de fréquentation :

A. — Section de chimie

Avec la plus grande distinction : Vancrutsen Fernand.

B. — Section de Comptabilité.

Avec la plus grande distinction : Fery Jules ; avec grande distinction : Chapelle René, Gillet Alfred, Haneffe Jean-Baptiste, Noël Raymond ; avec distinction : Oger Alexandre

C. — Section des Langues.

Anglais. — Avec grande distinction : Grey Jean, Lambillon Georges, Provis Charles ; avec distinction : Distèche René, Galloy Camille ; avec satisfaction : Cherton Maxime, Louis Raymond, Patigny Pierre.

Allemand. — Avec grande distinction : Descamp Désiré, Provis Charles, Sereciat Joseph : avec distinction : Fonder Maurice, Louis Raymond ; avec satisfaction : Cherton Maxime.

D. — Chaudières et machines à vapeur

Avec satisfaction : Eloy Emile, Tirtiat Eugène.

E. — Géométrie descriptive et coupe des pierres

Avec grande distinction : Marchal Ernest.

F. — Electricité

Avec grande distinction : Arendt Emile, Bodart Gaston, Coune Raymond, Dardenne Gustave, Depas Henri, Guillite Edouard, Herbignat Albert, Janty Sébastien, Pirlot Jean, Piron Robert, Polet Alphonse, Poulaert Léopold, Rase Joseph, Ronvaux Maurice, Sacré Stéphany, Tricniaux Léon, Verbeken René.

Avec distinction : André Edmond, Biel Théodore, Debehogne Joseph, Detilleux Joseph (Wierde), Lebeau Hubert, Matagne René, Renson Jules, Willame Joseph.

Avec satisfaction : André Eli, Detilleux Joseph (Sart-Bernard), Legros Albert.

G. — Moteurs à explosions.

Avec grande distinction : Depas Ernest, Depas Henri, Regnier Joseph ; avec distinction : Delplace René, Poulaert Léopold, Taton Joseph, Verbeken René ; avec satisfaction : Hermant Camille, Tillieux Luc.

H. — Résistance des matériaux.

Avec grande distinction : Labat François ; avec satisfaction : Forin Louis, Grimont Paul, Tillieux Luc.

I. — Arpentage et nivellement.

Avec la plus grande distinction : Bertrand Guillaume.

Ont réussi les examens de passage :

Section préparatoire

1re année. — Dave Albert, Gilles Emile, Mabille Emile, Mainferme Léon, Marion Félix, Nicolas Joseph, Podor Edmond, Polet Albert, Serwy Georges, Waerts Emile.

2e année. — Bothy Léopold, Cassart Emile, Dandoy Georges, Dave Joseph, Dubois Alexandre, Eloy Louis, Genon Eugène, Hancart Edmond, Lambillon Emile, Marion Henri, Mathy Fernand, Pigneur Raymond, Rigaux René, Vancaster Joseph.

Section de mécanique

3e année. — Binamé Albert, Dechamps Gaston, Lalet Eugène, Pircard Maurice, Sellier Maurice, Tholomé Léon.

4e année. — Allard Léon, Hermant Ernest, Istace Armand, Martin Charles, Tonneau François.

Section d'électricité.

3e année. — Van Walleghem Florimond.

Sections de constructions civiles.

3e année. — Bara Maurice, Labat Camille.

4e année. — Eloy Georges, Gérard Jean, Triquet Jean.

Section de comptabilité.

1re année. — Dardenne Adolphe, Dauvergne Fernand, Laforge Vital.

2e année. — Cajot Georges, Decamps Désiré, Durgtel Joseph, Fosséprez A., Houart Georges, Jacquemart Gaston, Jacquemin Jules, Lafleur Frédéric, Lambotte Gustave, Orban Fernand, Piedfort Edgard, Pierard Alfred, Provis Charles, Sacré Jules, Schaefs Gustave, Toussaint Emile, Verwée Franz, Zintz Victor.

Section des langues

Anglais, 1re année. — Barzin Alfred, Bayens Raymond, Bellotte Auguste, Bertrand Guillaume, Binamé Hector, Burgeon Georges, Crubeek Emile, Dauvergne Fernand, Debaere Jean, Dechamps Ernest, Decraux Léon, Decraux Marcel, Demonté Franz, Denis Alfred, Detry Edmond, Douxfils François, Edeline Guillaume, Fonder Firmin, Herbignat Albert, Joris Maurice, Larosse Louis, Lecher Clovis, Lefèvre Jules, Leflot Fernand, Lequeux Emile, Louis Albert, Marchal Henri, Paulaert Henri, Rousseau Jean-Baptiste, Schaefs Gustave, Sœur Alphonse, Vandevelde Octave, Pieltain Georges,

Allemand, 1re année. — Dauvergne Fernand, Detry Edmond, Goffin Joseph, Gonze Joseph, Lefèvre Jules, Orban Fernand, Poulaert Raymond, Septon Achille.

Chaudières et machines à vapeur

1re année. — Bemelmans Léopold, Boxus Georges, Libert Jules, Manoye Paul, Rouval Charles.

Géométrie descriptive et coupe de pierres

1re année. — Fosset René, Henry Louis, Poulaert Léopold, Legros Firmin, Jacques Joseph.

Electricité

1re année. — Bouchat Léon, Bultot René, Caillier Raymond, Chiwy Louis, Coune Octave, Dache Maurice, Daffe Auguste, Demonté Léopold, Derume Fernand, Divoy Paul, Dubois Maurice, Dumont Félix, Fichet Victor, Gérard Maurice, Guillaume Fernand, Henrotin Edouard, Istace Armand, Labat François, Lapierre Marcel, Libert Jules, Lignier Hector, Marc Hector, Marion Léon, Mathieu Marcel, Maudoux Joseph, Noël Albert, Omer Jules, Oger Joseph, Paquet Camille, Pierard Louis, Poulet Lucien, Raymond Ivan, Ros Georges, Verbeken René.

Technologie et constructions civiles

1re année. — Baussart Marcel.

Arpentage et nivellement

1re année. — Baussart Marcel, Dieraux Marcel, Fonder Firmin, Lecher Clovis.

Les élèves qui ont terminé leurs études pourront reprendre leurs diplômes et certificats dimanche 22 septembre, de 11 à 12 h., au local de l'Ecole.

La réouverture des cours aura lieu le mardi 8 octobre. Les inscriptions seront prises à l'Ecole, place du Théâtre, les dimanches 29 septembre et 6 octobre, à 10 heures.

ANNONCES

CUVRIERS et OUVRIÈRES sont demandés à la Confiturerie MILET, avenue Prince Albert, Namur.
Bons salaires 7206

CACHETS EN CAOUTCHOUC, tampons perpétuels violets. S'adresser à M. JASSOGNE, rue Fossés Fleuris, 11, Namur. 7083

BOUCHONS
On demande racoleurs en leur payant un bon prix
Ecr. FERRER, rue de la Cuillier, Bruxelles 7273

A Vendre
30.000 superbes EPICEAS de 0.80 à 1 m. et plus. Prix très réduits. — Adresse :
Ernest THIBAUT, Mettet. 7238 10

GRAINES POTAGÈRES ET FOURRAGÈRES
Gros — — — Détail
Fr. VAN GESTEL-FILS
12, rue de Termonde, GRINBERGEN (Bruxelles)
Spécialité de betteraves demi-sucrières et Echendorf, trèfle violet flamand, coucou, hybride, spergule, etc., oignon, poireau, choux, pois, haricots, de toutes garanties. Toutes sécurités. 7274

BELLE SITUATION
Commerce de quincaillerie et ustensiles de ménage à remettre. 7213 3
Pour renseignements s'adresser
A. ROUSSEAU Grand'Place, à Ecaussines

Verres & Glaces
franco partout avec garantie d'arrivée en bon état
F. DAMPREMEZ, à Jumet (Spinoy) 7177

Avant de faire vos achats pour matelas, demandez échantillon FIBRE DE BOIS STERILISE 13/100
Chez V. Marcq-Gérard
NAMUR — 59, rue des Brasseurs — NAMUR
Conditions avantageuses 7062 12

Maison DUPUIS-JOIRET
48, Rue Lucien Namèche, Namur.
CONSTRUCTIONS. FERRONNERIE,
5069 13 POLLERIE, SOUDURE AUTOGÈNE

C. Werenne-Rappez
rue du Pont, Namur
Quincailleries, Emaillage, etc. Robinets autorisés.
CLOUS POUR BŒUFS qualité exra. 7008
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

VINS et de tous produits
CAFÉ Alimentation
CACAO Autorisée
MAISON HOLLANDAISE
GROS 30, rue Saint-Nicolas, 30 DETAIL

On demande des AGENTS bien introduits d'. Administrations communales, Comités d'Alimentation, Banques, etc., pour la vente d'un article très recherché. Fixe 150 frs. et commissions.
« THE COMMERCIA Cy », à Trazegnies
7275 (Inutile de se présenter)

Poitrine Opulente
en 2 mois
par les
PILULES GALEGINES
Seul remède réellement efficace
PRIX : 5 Frs.
Pharmacie MONDALE
63-65, rue Antoine Dansaert, Bruxelles-Bourse
NAMUR : Pharmacie de la Croix Rouge,
5077 2, rue Godefroid, 2

Dame-Pédicure 5531
419 rue Emile Cuvelier

LA BANQUE IMMOBILIÈRE
DE BELGIQUE
19, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles
a décidé, dans l'intérêt du client, d'accorder des
Ouvertures de Crédit
(avec prélèvements mensuels
sur toutes garanties sérieures (hypothèques même au 2e rang, titres, etc.) 6921
Solution immédiate en se présentant à ses guichets
muni de toutes pièces utiles.

Etude de Me MONJOIE, notaire, à Namur

NAMUR

A vendre deux belles maisons de commerce à Namur, rue du Président, nos 19-21 et 23.

Pour les conditions et renseignements, s'adresser en l'étude de Me Monjoie, notaire à Namur, rue Godefroid, no 1. 7009

Etude de Me MORIMONT, notaire, St-Gérard

Vente de 54 beaux peupliers, à Fosses

Mardi 17 septembre 1918, à 2 h., chez M. Jules Honnay, café à Fosses, requête de la famille Génard, vente de 54 beaux peupliers et divers lots de bois à fagoter, lieux dits « Aux Forges, Pré au woyen, Grand Gau, à la Scaille, au Bois carré ou Bois du dru ».
En lots. 7248

Besinne-Arbre

Mercredi 18 septembre 1918, à 2 h., chez M. Edmond Bertulot, café à Besinne, requête héritiers Alphonse Bertulot, vente de :
1. Terre, dite « Terre Hilaire », de 12 a. 60 c.; 2 Terres, « Sart au Boly », de 7 a. 20 c. et 5 a ; 3. Terre, « Campagne de Besinne », de 10 a. 83 c. 7249

Lesves

Jeudi 19 septembre 1918, à 2 h., café Désiré Dufaux, à Lesves, requête M. Théophile Brosteau-Clobert, vente de : 1. Maison avec grange, écurie et jardin, de 23 a, 65 c.; 2. Autre, de 30 a. 74 c.; 3. Terre « Biernostet », de 1 ha. 43 a. 77 c. ; 4. Terre « Aux Haies », de 82 a. 4 c.; 5. Terre, près de la maison Coyette, de 38 a. 22 c.; 6. Terre dite « des Crèches », de 53 a. 84 c.; Terrain dit « Haie Jean Hennaux », de 6 a. 7250

Saint-Gérard et Mettet
Vente de 18 hectares de bonnes Terres

Vendredi 20 septembre 1918, à 2 h., chez Mme Delchevalerie, café à Bossierre-Saint-Gérard, requête du propriétaire, vente de : Terres, au chemin de Bure : a) 8 h., joignant chemin, Burton, Romedenne, Ladry, Henrotte et la route; b) 6 h. joignant chemin, la route, Wauthia et chemin de fer; c) 3 h. joignant Wauthia, la route, M. de Thomaz et chemin de fer; Terre, à Bure, de 38 a. 15 c.; Terre dite « Sablonnière », ds 1 h. 1 a. 7251

Vente d'une belle Propriété, à St-Gérard

Lundi 23 septembre 1918, à 2 h., en l'étude, requête du propriétaire, vente d'une magnifique propriété comprenant maison avec écurie, remises, dépendances, bâtiment à usage industriel, jardin et serre, l'ensemble de 16 a., clôturé de murs, situé sur la place. Cette propriété peut avantageusement servir à l'établissement d'un commerce, d'une industrie; elle convient aussi pour rentier ou cultivateur 7252

Sart-Saint Laurent et Floreffe
Vente de 45 hectares de bonnes Terres

Mardi 24 septembre 1918, à 2 h., chez M. Auguste Ernoux, café à Sart-St-Laurent, requête des propriétaires, vente de 45 h. de bonnes terres, lieux dits « Taille du Culot et Rouges Fossés ». En détail. 7253

Saint-Gérard et Mettet

Mercredi 25 septembre 1918, à 2 h., chez M. Julien Crasset, café à Maison-St-Gérard, requête de M. Jean Notez, vente de : 1. Terre « Bois de la Fontaine », de 52 ares; 2. Terre « Haie aux Couloutes », de 50 a.; 3. Pré « Pré Marin », de 50 a.; 4. Terre à Mettet, à la route d'Halloy, de 16 a. 7254

Falisolles

Jeudi 26 septembre 1918, à 2 h., chez M. Désiré Bierlaire, café à Falisolles, requête de M. Omer Lambert, vente de : 1. Terre « Cortil Mouriat », de 26 a.; 2 Prés dits « Al Batte », de 17 a. 28 c. et 10 a. 53 c., et location d'une terre, sur Aiseau, lieu dit « Bois d'Aiseau », de 63 a. 7255

Feuilleton de « l'Echo de Sambre & Meuse »
— 99 —

Le Mystère d'un Hansom Cab

par FERGUS W. HUME

—«o»—

Madge retourna au salon, peu satisfaite de cette explication. Elle trouva Brian qui l'attendait au bas de l'escalier, le visage inquiet.

— Qu'était-ce ? demanda-t-il.

— Papa ne m'a rien dit, mais il doit avoir été effrayé, j'en suis certaine; autrement il n'aurait pas poussé un tel cri.

Elle répéta alors à Brian ce que lui avait dit le docteur sur la maladie de cœur de son père.

— Vous vous exagérez sans doute la gravité du mal; M. Frettby m'a toujours paru bien portant, fit le jeune homme, cherchant à la rassurer, quoiqu'il fût très impressionné lui-même de ce qu'il venait d'apprendre ; venez-vous sous la véranda, nous pourrons de là voir ce visiteur quand il descendra

Il jeta un manteau sur les épaules de Madge, alluma une cigarette, et ils s'assirent tous deux, dans l'ombre, à l'extrémité de la véranda, mais de manière à apercevoir le hall, dont la porte était restée ouverte.

Un quart d'heure après environ, alors que, les craintes de Madge s'étant un peu calmées, ils parlaient de choses indifférentes, un homme sortit du hall, traversa la véranda et resta un instant sur les marches du perron.

Il était élégamment vêtu, mais, malgré la chaleur de la soirée, avait le cou entouré d'une écharpe de soie blanche.

— C'est un individu bien frileux, dit Brian en retirant sa cigarette de ses lèvres. Qui diable ça peut-il être? — Grand Dieu! s'écria-t-il tout à coup en se levant en sursaut, comme l'étranger se retournait pour regarder la maison et soulevait son chapeau, Roger Moreland !

L'homme tressaillit et tourna vivement les yeux vers le côté obscur de la véranda où ils étaient assis; puis, renfonçant son chapeau, descendit précipitamment dans le jardin, et ils entendirent la porte se fermer sur lui.

Madge, à l'exclamation de Brian, avait eu un mouvement de frayeur.

— Qui est-ce Roger Moreland? demanda-t-elle en lui prenant le bras. Ah! je me souviens! — avec un cri d'horreur — l'ami d'Olivier Whyte!

— Oui ! répondit-il d'une voix rauque — et l'un des témoins au procès !

XXIV

LA CURIOSITÉ DE M. CALTON EST SATISFAITE

Brian rentra chez lui, ce soir-là, dans un état d'agitation indicible.

Il ne se coucha pas. Il se sentait trop inquiet pour espérer dormir. Il passa la nuit à arpenter sa chambre de long en large, l'esprit plein de sombres pensées, cherchant à comprendre la signification de la visite de Roger Moreland à M. Frettby.

Dans sa déposition à la cour d'assises, il s'était borné à dire qu'il avait rencontré Whyte et avait passé la soirée à boire avec lui.

Maintenant la question était celle-ci :

Pourquoi était-il venu voir M. Frettby?

Il n'avait aucune relation avec lui; il ne le connaissait même pas; et cependant il avait obtenu de lui un rendez-vous.

Il pouvait, il est vrai, être dans le besoin, et le millionnaire était connu pour sa grande générosité

Moreland s'était donc peut-être adressé à lui pour un secours d'argent.

Mais d'un autre côté, le cri qu'avait poussé M. Frettby, dès le commencement de l'entrevue, prouvait qu'il avait été pris à l'improviste et effrayé.

Madge, qui s'était précipitée vers la chambre de son père, en avait trouvé la porte fermée à clef, et M. Frettby avait refusé de la lui ouvrir?

Et puis, pourquoi avait-il pris tant de précautions pour tenir secrète cette visite de Moreland ? Que celui-ci eût fait quelque révélation inattendue et terrible, Fitzgerald en était certain, et, de plus, il ne faisait plus de doute qu'elle n'eût rapport à l'affaire du meurtre du hamson cab. Mais quelle sorte de révélation ?

Toute la nuit, il fit mille et mille conjectures à ce sujet, se creusant la tête à chercher une explication plausible, et le jour avait déjà paru quand il se jeta tout habillé sur son lit, plus perplexe que jamais.

(A suivre.)